

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 23 janvier 2023 Compte rendu des délibérations

Le 23 janvier 2023 à 9h30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la Médiathèque en Mairie de WORMHOUT, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 17/01/2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 17

Pouvoir : 0

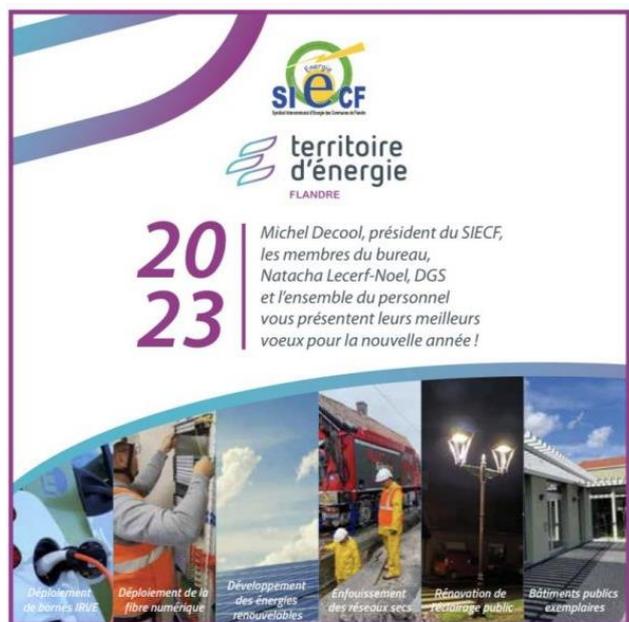
Votants : 17

| NOM | COMMUNE | FONCTION | PRESENT | POUVOIR | EXCUSE | ABSENT |
|--------------------------|------------------------|----------------------------------|---------|---------|--------|--------|
| DECOOL Michel | CAPPELLE-BROUCK | Président | X | | | |
| CLEENWERCK Jean-Luc | REXPOEDE | 1 ^{er} Vice-Président | X | | | |
| MAMETZ Danièle | BOESEGHEN | 2 ^{ème} Vice-Présidente | | | X | |
| TURPIN Edmond | LA GORGUE | 3 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| VANPEENE Anne | WINNEZEELE | 4 ^{ème} Vice-Présidente | | | X | |
| DELVA Hervé | HAZEBROUCK | 5 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| DELIASSUS Christian | LEDRINGHEM | 6 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| DEBERT Jean-Luc | OUDEZEELE | 7 ^{ème} Vice-Président | | | X | |
| DUYCK Joël | MERVILLE | 8 ^{ème} Vice-Président | | | X | |
| MEURILLON Franck | NIEPPE | 9 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| VERMERSCH Jérôme | HONDSCHOOTE | 10 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| BOURNONVILLE Rodrigue | MORBECQUE | 11 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| LAMIAUX Fabrice | HOLQUE | 12 ^{ème} Vice-Président | | | X | |
| DEVILLEZ Arnaud | BAILLEUL | 14 ^{ème} Vice-Président | X | | | |
| VANPOUILLE Laurent | BOLLEZEELE | Membre du Bureau | X | | | |
| SCHRICKE Jean-Luc | CAESTRE | Membre du Bureau | X | | | |
| WALBROU Dominique | LE DOULIEU | Membre du Bureau | X | | | |
| VANMAELE Danielle | MERCKEGHEM | Membre du Bureau | X | | | |
| DIEUSAERT Stéphane | OXELAERE | Membre du Bureau | | | X | |
| CAMPAGNE Marie-Madeleine | SAINT SYLVESTRE CAPPEL | Membre du Bureau | X | | | |
| STAELEN Edith | STEENVOORDE | Membre du Bureau | | | X | |
| DEVOS Frédéric | WORMHOUT | Membre du Bureau | X | | | |
| TOULY Jessica | BERGUES | Membre du Bureau | | | X | |
| MAZIERES Mark | STEENWERCK | Membre du Bureau | | | X | |
| ROYAL Aurélien | GODEWAERSVELDE | Membre du Bureau | | | X | |
| PETITPREZ Sylvain | NEUF BERQUIN | Membre du Bureau | X | | | |
| LAUWERIE Patrice | WALLON CAPPEL | Membre du Bureau | | | | X |
| RAMAUT Henri | EECKE | Membre du Bureau | X | | | |

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Ordre du jour

- *Adoption du Compte rendu de la précédente réunion de Bureau*
- *Agenda prévisionnel*
- *Points d'actualité : cérémonies des vœux*
- *Point d'actualité : Forum sécurité Gaz*
- *Point d'actualité : Flandre Energie Tour - 3^{ème} étape*
- *Point d'actualité : Dossiers de subvention*
- *Point d'actualité : Marché d'achat d'énergie*
- *Préparation du Comité Syndical du 6 février 2023 :*
 - *Administration générale :*
 - ✓ *Approbation du compte rendu de dernier comité*
 - ✓ *Désignation du secrétaire de séance*
 - *Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ :*
 - *Avenant au contrat de concession historique de gaz naturel*
 - *Finances :*
 - *BP 2023*
 - *Validation de l'état des sommes à fiscaliser et budgétiser pour l'année 2023 :*
 - *Cotisations*
 - *Travaux (travaux 2023 et travaux des années précédentes qui bénéficient d'un étalement)*
 - *Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE :*
 - *Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2023 (travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)*
 - *Compétence Eclairage Public :*
 - *Actualisation du programme travaux 2023*
 - *Eclairage des terrains de sports :*
 - *Programme prévisionnel des travaux 2023*
 - *Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie :*
 - *Appels à projet 2023 - MDE et Solaire : fixation des modalités techniques et financières*
- *Délibérations du Bureau :*
 - *Ressources Humaines :*
 - *Création d'un poste d'agent de maitrise Principal au 1^{er} septembre 2023*
 - *Contrat Econome de flux*
 - *Marchés Publics :*
 - *Marché de travaux Eclairage des Terrains de Sports*
 - *Marché Travaux concourant à la transition énergétique*
 - *Convention avec EDF pour la valorisation des CEE*
- *Questions diverses*



Secrétariat de séance

A l'unanimité, Madame Danielle VANMAELE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Agenda prévisionnel

- Réunion fibre et services associés : le **jeudi 2 février 2023**
À 19h à la salle des fêtes de Morbecque
- Prochain Comité syndical : le **lundi 6 février 2023**
À 18h30 à la salle des fêtes de Caëstre
- Flandre Energie Tour 4^{ème} étape : le **mercredi 1^{er} mars 2023**
À 11h à Boëseghem

POINTS D'ACTUALITÉ - Cérémonies des Vœux

M Decool fait un point sur les cérémonies des vœux 2023, passées et à venir.

POINTS D'ACTUALITÉ - Flandre Energie Tour - 3^{ème} étape

Jeudi 19 janvier 2023 - visite du vestiaire sportif de Rexpoëde

Bâtiment exemplaire qui produit sa propre énergie (solaire, micro-éolien et récupération d'eau)



POINTS D'ACTUALITÉ - Forum Sécurité GAZ



Michel DECOOL
Président du SIECF

Hervé COPPIN & Valérie DEGHOUEY
Délégués Territoriaux Flandre

ont le plaisir de vous convier à la matinée
sur le thème de la prévention des dommages aux ouvrages gaz.
« Comment améliorer la sécurité autour des chantiers
sur le Territoire des Communes de Flandre ? »

Vendredi 20 janvier 2023
Pôle culture et loisir Roland Delcroix
Rue d'Hazebrouck, 59173 Blaringhem

> 08H45 : Accueil > 09H00/12H30 : Forum > 12H30/13H30 : Cocktail Déjeuner

Réponse SVP pour le 05 janvier 2023 via l'inscription sur le lien
Cliquez ici pour vous inscrire : <https://forms.office.com/e/SitZXbAmZ>

Le forum sécurité gaz organisé avec GRDF à Blaringhem a été réusite en permettant de sensibiliser les techniciens des collectivités et des entreprises de travaux publics.

POINTS D'ACTUALITÉ - Dossiers de subvention accordée

- **Appel à projet Département du NORD - Mobilités innovantes en milieu rural 2022**

➔ Projet installation de 15 bornes de recharge pour Vélos à Assistance Electrique et trottinettes électriques

Montant de subvention attribué : 44 100 €

POINTS D'ACTUALITÉ - Dossiers de subvention en préparation

➤ DSIL 2023 pour rénovation thermique du bâtiment SIECF (ventilation, isolation des combles (archives) et aménagement bureaux supplémentaires). A déposer au plus tard le 6 février 2023

➤ ADVB (Département) pour les communes éligibles et qui souhaitent un projet EP : taux variable de 30 à 50% en fonction du montant des travaux et de la richesse de la commune. AAP ouvert jusqu'au 31 mars 2023.

➤ Fonds vert : subvention d'investissement pour la rénovation de parcs de luminaires anciens, ouverture de la plateforme de dépôt à partir du 16 janvier 2023.

➤ Plan 5000 terrains de sports de l'ANS pour éclairage des terrains de sports pour la création d'éclairage sportif sur terrain existant (non valable pour de la rénovation d'éclairage). Dossiers déposables dès à présent. Date de clôture en attente de confirmation.

➤ ACTEE + : candidatures pour mars/avril 2023

➤ EFF'Acte : candidature avant le 15 mars 2023

Point d'actualité - Marché d'achat d'énergie

Coût de l'énergie - Marché d'achat groupé d'énergie :

➤ Gaz naturel et Gaz propane :

Evolution du prix du gaz naturel et du gaz propane dans le marché du Syndicat :

- Prix fixe jusqu'au 31/12/2024
- Pas de changement prévu à ce jour sur le régime des taxes

Attention aux contrats de fourniture de gaz **type P1**. Avec un contrat P1, la commune n'achète pas son énergie à un fournisseur mais à son chauffagiste.
Ces contrats P1 sont souvent plus chers que des contrats de gaz classiques car le prestataire prend une marge sur la fourniture d'énergie et bénéficie rarement d'un **prix fixe**, contrairement au marché d'achat groupé de gaz proposé par le SIECF TE Flandre.

➤ Electricité :

Evolution du prix de l'électricité dans le marché du Syndicat :

Focus année 2022

Le gouvernement a mis en place 2 mesures pour réduire la facture d'électricité pour l'année 2022 :

- Diminution de la TICFE
- Mise en place de l'ARENH+

Le Syndicat a signé des avenants avec EDF pour acter les baisses.

Focus année 2023

- diminution de la TICFE (identique à 2022)
 - **Pas de mise en place de l'ARENH+**
 - **La CRE a fixé le montant d'électricité nucléaire ARENH pour 2023**
 - **Augmentation du montant des obligations pour CEE (décret 2022-1368)**
- ➔ A aujourd'hui, en l'état de la législation applicable, on peut estimer la hausse 2023, par rapport au prix de 2022 à : + 35%
- ➔ **Le syndicat va signer un avenant avec EDF pour acter les dispositifs ARENH, bouclier, CEE, ...**

➤ Electricité - Le Bouclier Tarifaire :

Pour les communes qui ont moins de 10 agents ET moins de 2 millions d'euros de budget (recettes).

- ➔ Mise en place d'un bouclier tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2023
- ➔ Ne concerne que les sites C5 (moins de 36 kVA)

Le Syndicat a adressé un mail aux communes potentiellement concernées en date du 16/12/2022 avec réponse attendue pour le 06/01/2023

C'est le Président du SIECF TE FLANDRE qui se charge de l'attestation auprès du fournisseur EDF

➤ Electricité - L'amortisseur électricité :

L'amortisseur démarre à 180€/MWh

- Dans le marché SIECF TE FLANDRE, seuls certains points de livraison C5 base se verront appliquer l'amortisseur
- Ainsi que quelques points avec un profil très marqué où les HPH sont très majoritaires.
- Pour la majorité des points de livraison, les prix du marché SIECF TE FLANDRE sont en dessous du plafond fixé par l'Etat

Le Syndicat s'occupe du recensement et des demandes auprès du fournisseur EDF

Préparation du Comité Syndical du 6 février 2023

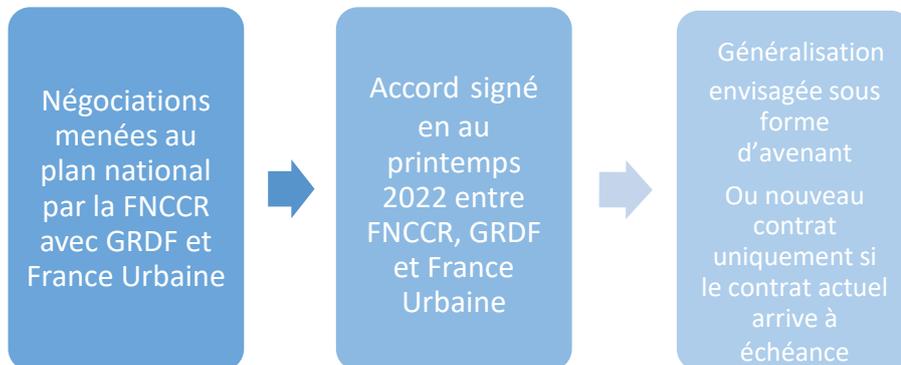
→ Administration générale

- *Approbation du compte rendu de dernier comité*
- *Désignation du secrétaire de séance*

→ Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ

- *Avenant au contrat de concession historique de gaz naturel*

Éléments de contexte national



Négociation des contrats de concession: mission du SIECF au titre du L 2224-31 du CGCT

Prise en compte de la méthanisation et de la production de gaz vert

Importance d'un modèle national (solidarité entre les territoires ruraux et urbains)



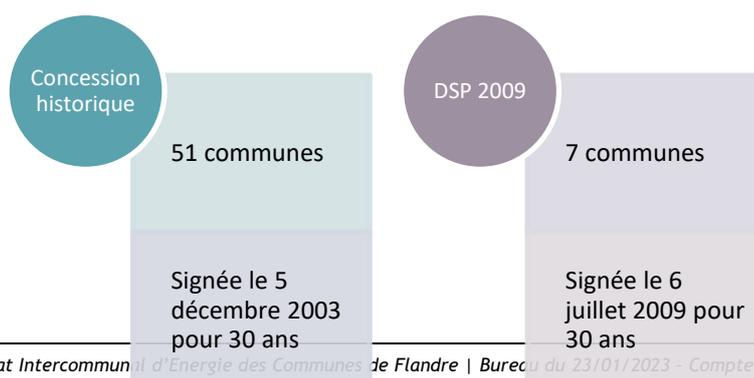
Rappel du contexte local La concession historique et les DSP en Flandre

Sur ces 94 communes, 58 communes sont desservies en gaz (2 nouvelles communes seront desservies : Cappelle Brouck et St Pierre Brouck). Un concessionnaire unique intervient sur le territoire, à savoir GRDF.

Le Syndicat dispose de 2 contrats (un 3^{ème} a été signé en 2022) avec GRDF :

- La concession historique desservant 51 communes du territoire, signée le 5 décembre 2003 pour une durée de 30 ans
- La délégation de service public (DSP 2009) desservant 7 communes, signée le 6 juillet 2009, pour une durée de 30 ans
- La délégation de service public (DSP 2022) desservant 2 communes, signée le 7 avril 2022, pour une durée de 30 ans (+ 2 ans de travaux)

La CONCESSION GAZ Les 94 Communes du Département du nord ont transféré leur compétence gaz



Organisation de la négociation

- Délibération du Comité** ⇒ *Autorisant le lancement des négociations le 26 avril 2022*
- Accord de méthode** ⇒ *Signé le 10 juin 2022*
- Rencontres régulières** ⇒ *Réunions menées par le Président, assisté des Vice-Présidents et des services du SIECF*

Lundi 19 septembre 2022 : Contrat, Redevance et Modalités contractuelles (Atelier 1)

Jeudi 13 octobre 2022 : Investissements, Travaux et Sécurité (Atelier 2)

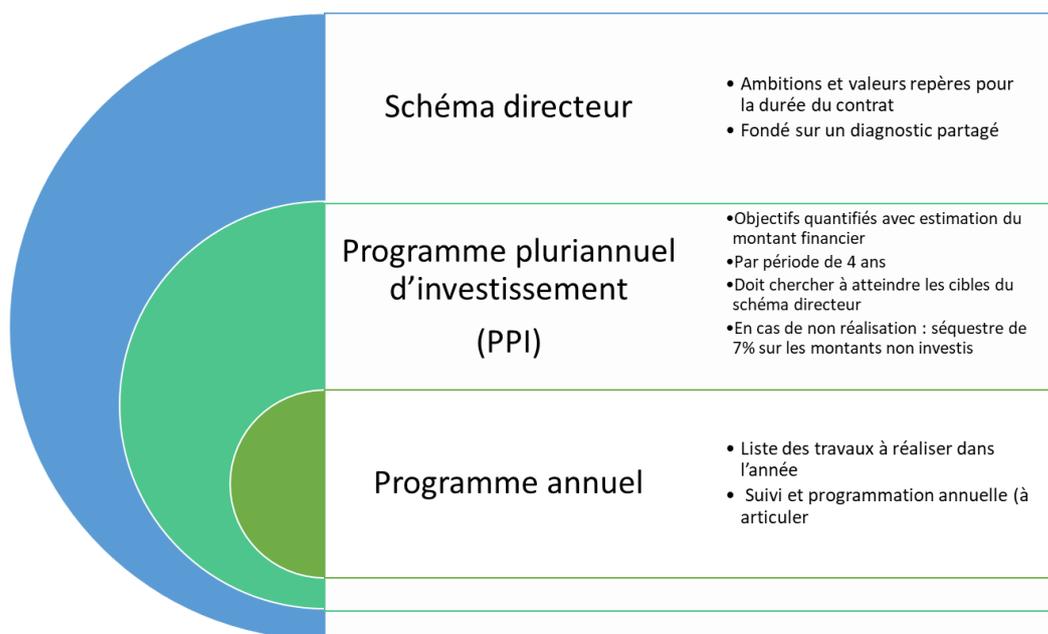
Lundi 21 novembre 2022 : Transition écologique (Atelier 3)

Jeudi 8 décembre 2022 : Données, Cartographie et Qualité de service aux usagers (Atelier 4)

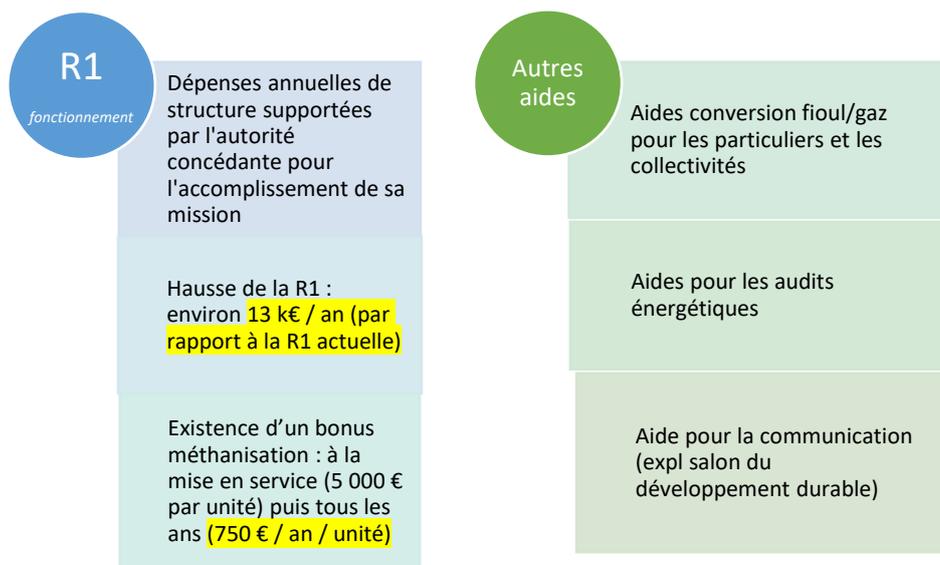
Mercredi 4 janvier 2023 : Atelier de clôture (Atelier 5)

Avis CCSPL : réunion prévue le 3 février à 15h

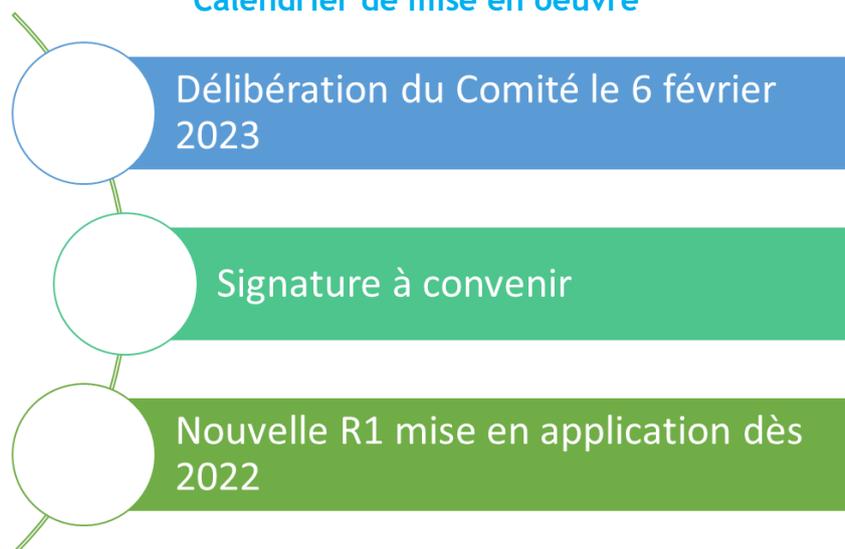
Planification des investissements



Éléments financiers



Calendrier de mise en oeuvre



→ Finances publiques

- BP 2023
- Validation de l'état des sommes à fiscaliser et budgétiser pour l'année 2023 :

- *Cotisations*
- *Travaux (travaux 2023 et travaux des années précédentes qui bénéficient d'un étalement)*

→ **Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE**

- *Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2023 (travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)*

→ **Compétence Eclairage Public**

- *Actualisation du programme travaux 2023*

→ **Eclairage des terrains de sports**

- *Programme prévisionnel des travaux 2023*

→ **Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie**

- *Appels à projet 2023 - MDE et Solaire : fixation des modalités techniques et financières*

Le bureau donne un avis favorable au projet d'ordre du jour du prochain Comité syndical

Délibérations du Bureau

Délibération N° 23012023/ B01 Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'Agent de Maitrise Principal

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu la possibilité d'avancement de grade de Monsieur Jean-Louis CADART au 1^{er} septembre 2023,

Il est proposé aux membres du Bureau de créer, au tableau des effectifs, un poste d'Agent de Maitrise Principal, à compter du 1^{er} septembre 2023,

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23012023/B02
RESSOURCES HUMAINES : Accroissement temporaire d'activité**

Exposé et proposition :

Le Bureau Syndical ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1-1° ;
Vu la délibération n° 31072020/D06 du 31 juillet 2020 portant délégation donnée au Président et au bureau ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir suivi des projets MDE et solaires au pôle transition énergétique ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- la création à compter du 1^{er} février 2023 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Il devra justifier d'une expérience professionnelle en adéquation avec les missions confiées.

La rémunération de l'agent sera en concordance avec ses diplômes et son expérience professionnelle. Elle sera calculée par référence à l'indice brut du 1^{er} échelon au minimum et à l'indice brut du 12^{ème} échelon au maximum du grade de recrutement.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23012023/ B03
Marchés publics - Marché de travaux Eclairage des terrains de sports extérieurs**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Considérant les besoins à satisfaire en matière de rénovation et création d'éclairage des terrains de sports extérieurs des collectivités du territoire,

Vu la délibération du Comité syndical en date du 13/10/2022 relative à ce dossier,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Travaux d'éclairage des terrains de sports extérieurs

- Durée du marché :

1 an, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre multi attributaires, passé sur appel d'offres ouvert

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 23012023/ B04
Marchés publics - Convention avec EDF pour la valorisation des CEE**

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Considérant que le SIECF et les collectivités du territoire réalisent des travaux d'économie d'énergie,

Considérant qu'il convient de valoriser ces travaux via le dispositif CEE,

Vu l'offre présentée par EDF,

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical décide :

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer une convention avec EDF pour la valorisation des CEE au prix de : 5,20 € par MWh (jusqu'à 5 GWh) et 5.50 € par MWh (au-delà de 5 GWh)

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Délibération N° 23012023/ B05

Marchés publics - Marché de travaux concourant à la transition énergétique

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,
Considérant les besoins à satisfaire en matière de travaux concourant à la transition énergétique sur le territoire,

Considérant que l'exécution du marché actuel, l'atteinte des seuils possibles pour certains lots,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots)

- Durée du marché :

1 an, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre, passé sur appel d'offres ouvert

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance,

Michel DECOOL
Président du SIECF,

Compte rendu adopté lors du bureau du : 06/03/2023
Publié le 07/03/2023